

212C1218
FR0000064305-OP024-RO16

20 septembre 2012

Résultat de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.

FONCIERE EUROPE LOGISTIQUE

(Euronext Paris)

BNP Paribas et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank ont fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société FONCIERE EUROPE LOGISTIQUE, soit du 6 au 19 septembre 2012 inclus, la société Foncière des Régions a acquis sur le marché 819 877 actions FONCIERE EUROPE LOGISTIQUE au prix de 3,20 € par action.

A la clôture de l'offre, Foncière des Régions détient 114 509 848 actions FONCIERE EUROPE LOGISTIQUE représentant autant de droits de vote, soit 99,57% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Les actions FONCIERE EUROPE LOGISTIQUE sont radiées d'Euronext Paris ce jour, 20 septembre 2012, date à laquelle, conformément aux dispositions des articles 237-1 et suivants du règlement général, les actions non présentées à l'offre publique de retrait par les actionnaires minoritaires sont transférées à l'initiateur de l'offre.

¹ Sur la base d'un capital composé de 115 003 995 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.